
ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

FICHE DE SECURITE

FANGA B+ : (Pâte molle bleue à 0.001% (0.01g/kg) de Brodifacoum et 0.005% (0.05g/kg) de Dénatonium Benzoate)

N°AMM : 2000323

Selon le règlement UE 453/2010 modifiant l'annexe II de la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31 publié le 30/01/06 (journal officiel L396) et selon le règlement 1272/2008

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial : FANGA B+

Autorisation de mise sur le marché (AMM) : 2000323

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit biocide (TP 14), appât prêt à l'emploi (RB) à base de céréales.

Utilisation conseillée : Appât rodenticide usage professionnel et non professionnel.

Utilisation déconseillée : Autres que celles indiquées.

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

FRANCE FLUIDES

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES

BP 100

82302 CAUSSADE CEDEX

Tél. : 05 63 27 16 57

FAX : 05 63 03 75 31

e-mail: contact@france-fluides.com

www.france-fluides.com

1.4. Numéros d'appel d'urgence

N° de tél : 01 40 05 48 48 centre antipoison

Autre n° : 01 45 42 59 59 (Orfila : permet d'avoir accès au n° du centre antipoison le plus proche).

Site Internet : www.centres-antipoison.net

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Le mélange répond aux critères de classification prévus par la directive 1999/45/CE et n'a pas de disposition particulière.

En raison des propriétés antivitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut déclencher des troubles de la coagulation sanguine, se traduisant par l'apparition d'un syndrome hémorragique.

Symbol et indication de danger :

Xn Nocif.

Phases de risque :

R22 Nocif en cas d'ingestion.

2.2. Éléments d'étiquetage

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDÉS - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement

Symbole et indication de danger :

Xn Nocif.

Phases de risque :

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Phases de sécurité/conseils de prudence :

S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S7 Conserver le récipient bien fermé.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.

S20/21 Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

S24 Eviter le contact avec la peau.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

S37 Porter des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

2.3. Autres dangers

Dangereux pour les chiens et/ou les chats.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Substance	N° CAS	N° EINEC	%(p/p)	Symbol	Phrase R	Classification selon le Règlement 1272/2008/CE:
Brodifacoum Annex I index N°: 607-172-00-1	56073-10-0	259-980-5	0,001% ou 0,01g/kg	T, N	24/25 ,48/2 4/25-50/53	Acute Tox. 1 Acute Tox. 2 (*) STOT RE 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 H310, H300, H372(**), H400, H410
Dénatonium benzoate	3734-33-6	223-095-2	0,005% ou 0,05g/kg	Xn, Xi	20/22-38- 41-52/53	Acute Tox 4 (*) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Aquatic Chronic 3 H302, H315, H318, H332, H412
Autres composants: cereals, colorants...			QSP100			

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant.

Elle a une action anti-vitaminique K, l'effet anticoagulant peut persister un certain temps.

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDRES - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau :

Retirer les vêtements souillés, laver les parties contaminées à l'eau savonneuse et rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable. Si nécessaire consulter un médecin. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation.

Après contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Après ingestion :

Appeler d'urgence un médecin. Lui montrer l'étiquette et la fiche de données de sécurité. Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche. Ne pas faire boire d'eau.

Après inhalation :

Retirer le sujet de la zone exposée, lui faire prendre l'air, alerter le médecin par précaution.

4.2. Principaux symptômes et effets différés aigus

Un empoisonnement important par ingestion inhibe la vitamine K, provoquant des hémorragies cutanées et des muqueuses. Présence de sang dans les urines, augmentation du temps de Quick. L'action sur d'autres systèmes ou appareils est d'ordre hémorragique.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir, faire un lavage gastrique contrôler l'activité prothrombinique.

Administrer de la Vitamine K1 (phytoménadione). Les analogues de la vitamine K1 (vitamine K3 : ména-dione par exemple) sont peu actifs et ne doivent pas être employés.

L'efficacité du traitement doit être suivie par la mesure du temps de Quick et il ne doit être arrêté que lorsque cette dernière valeur est revenue à la normale et y demeure.

Compte tenu de la gravité des hémorragies qui peuvent survenir suite à une ingestion chez l'animal et en particulier chez l'animal domestique, la vitamine K1 peut être administrée même en l'absence de signe d'altération de la coagulation.

Contre-indication : Anticoagulants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des extincteurs à poudre ou à neige carbonique.

Moyens d'extinction inappropriés : L'utilisation d'eau pulvérisée afin de ne pas polluer les égouts et la nappe phréatique. (Produit combustible par la présence d'huile et de film en papier).

5.2. Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Risques de gaz toxiques dans les fumées (monoxyde et dioxyde de carbone,...).

5.3. Conseils aux pompiers

S'équiper de vêtements protégeant la peau, les yeux, les muqueuses et porter un appareil respiratoire auto-nome.

Empêcher l'écoulement des eaux d'extinction dans les égouts, eaux pluviales, milieu naturel.

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDÉS - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement et des gants de protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher tout épandage dans les égouts, eaux pluviales ou milieu naturel.

Informer les autorités compétentes en cas de pollution de cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir l'appât avec des moyens mécaniques (pelle, balai par exemple) en respectant les consignes d'utilisation, puis stocker les déchets dans des fûts identifiés avec des couvercles hermétiques suivre les indications du point 13.

6.4. Références à d'autres sections

Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection approprié et à la section 13 pour le traitement des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prendre les précautions individuelles disponibles afin d'éviter tout contact avec le produit.

Porter des gants.

Ne pas manger, boire, fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après chaque utilisation.

7.2. Conditions de stockage et d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans les emballages d'origine (bien refermer après emploi).

Stocker le produit dans un endroit clos, frais et ventilé, à l'abri de la chaleur et des flammes, de la lumière et de l'humidité.

Conserver hors de portée des enfants et à l'écart des denrées alimentaires y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mélange réservé à l'usage professionnel de rodenticides. Toutes les précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être observées.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nationaux : N/A.

Communautaire : N/A.

Biologique : N/A.

8.2. Contrôles d'exposition

Dans tous les cas prendre les mesures de protection personnelle suivantes :

Protection respiratoire : La préparation est une pâte molle et ne présente pas de risque d'inhalation.

Protection des mains : Porter des gants protecteurs appropriés. Le matériau des gants doit être imperméable

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDÉS - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

et résistant au produit / à la substance / à la préparation. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Prendre les précautions nécessaires lors du retrait et de l'élimination des gants.

Laver immédiatement les mains après toute manipulation.

Matériau des gants : le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualités qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants : le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Le produit est une pâte molle, il est non poussiéreux, non irritant et n'engendre pas le risque d'éclaboussure ou d'impact. Une protection des yeux n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.

Protection de la peau : Le produit est une pâte molle, celui-ci est non poussiéreux, non irritant et non sensibilisant. Un vêtement de protection spécifique n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation. Se laver les parties du corps pouvant être en contact du produit, ainsi que les mains.

Utiliser des gants dans le cas d'utilisation fréquente et prolongée à mains nues, ce qui est formellement déconseillé; il faut se soumettre à un contrôle du temps de coagulation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : placer l'appât de façon à éviter tout risque d'exposition aux animaux domestiques.

Prendre toutes les précautions habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales :

Aspect : pâte molle

Couleur : bleue

Odeur : caractéristique pâte

Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement :

pH : non concerné

Point/intervalle d'ébullition (Deg C) : ---

Point d'éclair (Deg C) : ---

Inflammabilité (Deg C) : ---

Propriétés explosives : ---

Propriétés oxydantes : ---

Vapeur Pression : ---

Densité Relative : ---

Solubilité (eau) : non miscible

Solubilité : partiellement soluble

Danger d'explosion : ---

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDÉS - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

9.2. Autres informations

Données non disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

N/A.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées au point 7.

Suivre les indications de l'étiquette.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non connue.

10.4 Conditions à éviter

Humidité, température supérieure à 50°C, rayons du soleil.

10.5 Matières incompatibles

N/A.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions de manipulation et de stockage normales aucun produit de décomposition dangereux n'a été constaté. Par décomposition thermique, à haute température (pyrolyse) libération de gaz dangereux (monoxyde de carbone,...).*

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Information sur la préparation:

Seul élément toxique : le brodifacoum par activité anti-vitaminique K. Pas d'autres effets toxiques.

Toxicité matière active : Brodifacoum

DL 50 orale pour le rat : 0.26 mg/kg

DL 50 orale pour la souris : 0.40 mg/kg d'appât/kg de souris.

Toxicité FANGA B+:

DL 50 orale pour le rat : 26 000 mg/kg

DL 50 orale pour la souris : 40 000 mg/kg

Donnée sur la matière active : Brodifacoum

Cancérogenèse: aucun effet cancérogène n'est connu à la date de la rédaction de cette fiche.

Mutagénèse : aucun effet mutagène in vivo ou in vitro n'est connu à la date de la rédaction de cette fiche.

Effet sur la reproduction : aucun effet toxique sur la reproduction n'a été constaté

Autres commentaires : La substance active est un anti coagulant rodenticides qui par accumulation a des effets toxiques sur la santé dus à son action antivitaminique K 1.

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDRES - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

La préparation n'est pas毒ique pour l'environnement, nous fournissons néanmoins les données relatives aux composants classés dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Brodifacoum :

Peut être potentiellement dangereux pour l'environnement. Le produit ne peut se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.

CL50/96H (salmo gairdneri) = 0,051 mg/l pour la substance pure

CE50/48H (daphnia magna) = 0,064 mg/l pour la substance pure

Denatonium benzoate:

Poissons LC50 (96h) : >1000mg/L

LC50 (crevettes) (96h) : >400mg/L

Daphnia magna EC50 (48h):13mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Brodifacoum : Grande sensibilité à la photolyse en milieu aqueux: demi-vie 0,3 h à pH 7,3. Moins grande sensibilité à l'hydrolyse : demi-vie 67 jours à pH 7. Dégradation très rapide par les agents de potabilisation de l'eau (chlore, ozone, peroxyde de chlore). Sur le sol en aérobiose, dégradation rapide : demi-vie quelques jours. Fixation sur terre argileuse.

Denatonium benzoate:

Dans l'eau : dégradation abiotique de 10% après 30 jours à 25°C à toutes les valeurs de pH.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Brodifacoum: N/A

Denatonium benzoate : N/A

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit se présente sous la forme de pâte molle et est très peu soluble dans l'eau.

Brodifacoum: le Coefficient d' Absorption de l'ingredient active est Koc>912 ; classification : immobile (Technical Report N° 1 14/07/1997 Chemservice)

Denatonium benzoate : Pas de donnée.

12.5 Résultat des évaluations PBT et PvB

Brodifacoum: Pas de données.

Denatonium benzoate : Pas de donnée.

12.6 Autres effets néfastes

Brodifacoum: Pas de donnée.

Denatonium benzoate : Pas de donnée.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.5 Méthode de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés :

La préparation est un rodenticide qui entraînera la mort en cas d'ingestion par les animaux domestiques ou sauvages. Il est par conséquent nécessaire de prendre soin et de s'assurer que des mesures adéquates soient prises pour ne pas exposer la préparation à des animaux sauvages ou domestiques non ciblés. Le produit ne peut être neutralisé en toute sécurité. Ne pas le jeter aux ordures ménagères, le porter dans une déchetterie pour élimination. Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau le produit.

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDÉS - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

Emballages souillés :

Pour les particuliers : éliminer les emballages vides et rincés aux ordures ménagères; ne pas réutiliser l'emballage vide.

Pour les professionnels : rincer les emballages avant de les faire éliminer. Détruire selon les réglementations en vigueur. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte spécifique.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

N/A.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

N/A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

N/A.

14.4 Groupe d'emballage

N/A.

14.5 Dangers pour l'environnement

N/A.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le transport de ce produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des « produits dangereux ».

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

N/A.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.5 Réglementation/ législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 67/548/CE (et modifications)

Règlement n°1907/2006/CE (REACH)

Règlement n°1272/2008/CE (CLP)

Règlement n°790/2009/CE (et modifications)

Directive 98/8/CE

CAR (Competent authority report Brodifacoum)

Directive 453/2010/CE

15.6 Evaluation de la sécurité chimique

N/A.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque pour la formulation : section 2

R22 Nocif en cas d'ingestion.

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDÉS - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

Phrases de sécurité pour la formulation : section 2

S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S7 Conserver le récipient bien fermé.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.
S20/21 Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.
S24 Eviter le contact avec la peau.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
S37 Porter des gants appropriés.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette
S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Phrases de risque pour les composants : section 3

20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion
24/25 : Toxique par contact avec la peau et par ingestion.
38 : Irritant pour la peau
41 : Risque de lésions oculaires graves

48/24/25 : Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau et par ingestion
50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
52/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrases de H pour les composants : section 3

H300 : Mortel en cas d'ingestion.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H310 : Mortel par contact cutané.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H332 : Nocif par inhalation.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Bibliographie :

FDS préparation brodifacoum 0.001% / ACTIVA

CAR (Competent authority report Brodifacoum)

Physico-chimie Fanga B+ : Rapports Défitraces / TRIPLAN

Toxicologie produit : Rapport Phycher / TRIPLAN

Toutes les indications contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, en



ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDRES - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

accord avec la législation européenne et sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin de respecter la législation locale et nationale.

Fiche de sécurité : Etablie au 06/06/2012

En cas de mise à jour les paragraphes modifiés sont signalés par le signe : *